



HAL
open science

Le contexte à l'épreuve de la sociolinguistique ethnographique critique

Claudine Moïse

► **To cite this version:**

Claudine Moïse. Le contexte à l'épreuve de la sociolinguistique ethnographique critique. M. Causa., S. Galligani, M. Totozani et V. Villa-Perez. Contexte, une notion en débat, 2 (25), L'Harmattan, pp.137-147, 2024. hal-04887520

HAL Id: hal-04887520

<https://hal.science/hal-04887520v1>

Submitted on 15 Jan 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le contexte à l'épreuve de la sociolinguistique ethnographique critique

(2024) Moïse C. « Le contexte à l'épreuve de la sociolinguistique ethnographique critique », in Causa M., Galligani S., Totozani M. et Villa-Perez V. (dir.) *Contexte, une notion en débat, Cahiers de sociolinguistiques internationaux, L'Harmattan*, numéro 25/2, pages 137-146, <https://liseuse.harmattan.fr/9782336497501>

Claudine MOÏSE

Univ. Grenoble Alpes, LIDILEM, F-38000 Grenoble, France

La réflexion que je vais développer ici en miroir du texte de Olivier de Sardan repose sur ma pratique ethnographique en sociolinguistique et sur une démarche d'analyse du discours, discours à saisir dans sa dimension interactionnelle. En suivant l'école de Genève (Roulet *et al.*, 2001), tout discours, parce qu'il peut « susciter des réactions, peut être analysé en tant qu'intervention prenant place dans une structure d'échange semblable à celle que l'on observe dans les tours de parole successifs d'une conversation » (Laforest & Moïse, 2013 : 88). Ainsi, à partir des discours, et dans une perspective sociolinguistique, il s'agit de comprendre les processus sociaux en construction et en changement. En ce sens, ce que l'on va pouvoir définir comme le « contexte » tient une place centrale dans l'appréhension et la perception des phénomènes discursifs considérés. Le contexte permet de « situer » et d'analyser les discours dans leur complexité historique, sociale voire individuelle, mais, *a contrario*, les pratiques langagières informent aussi, en retour, le contexte et donc les mécanismes sociaux dont on tente de rendre compte. Dans les traces de Olivier de Sardan, je vais voir comment la notion de contexte, quoique indispensable pour nos analyses, est multiple, entre linguistique et sociolinguistique, et comment, en regard d'un terrain, elle peut laisser la place à d'autres notions, dans une approche sociolinguistique, critique et ethnographique.

1. Une notion globale et fluide

Pour commencer, Olivier de Sardan évoque ici même le fait que « différentes notions analogues ont été utilisées au sein des sciences sociales : “cadre d'action” (Goffman), “situation” (dans les sciences de la gestion), “environnement” (sciences de la santé) ou “milieu” (en géographie humaine) ». Parce qu'elle croise d'autres disciplines, la sociolinguistique s'approprie aussi ces termes et j'ai pu moi-même utiliser, avec d'autres et autour de réflexions ou projets pluridisciplinaires, par exemple le terme « environnement » pour les personnes âgées (Rialle, El Hachani & Moïse, 2022), celui de « milieu » périurbain pour la construction d'une territorialité conviviale (Lajarge & Moïse, 2024, à paraître). En revanche, la dénomination « situation » (« setting » ou « environnement ») est souvent utilisée dans le cadre de l'analyse interactionnelle pour désigner la « situation d'énonciation » qui renvoie aux caractéristiques de l'échange, tels que le lieu, le moment (cadre spatio-temporel), les interlocuteur·trice·s, et leur corps même (Smoll, 1996 : 240). Au-delà de l'environnement concret, la situation s'intéresse aussi au « contexte subjectif et dynamique » des locuteurs et à leurs propres représentations de l'environnement (Schmoll, 1996 : 241), ce que l'on retrouvera aussi d'un point de vue résolument sociolinguistique.

D'un point de vue général encore, selon Olivier de Sardan, les sciences sociales « étudient les *acteurs en contexte* » et tentent de restituer leurs pratiques et représentations sociales dans ledit contexte, voire d'expliquer « les logiques sociales » à l'œuvre qui informent ces pratiques (ici même). En sciences du langage, la notion de contexte peut se décliner dans sa dimension linguistique (comment la matérialité linguistique ou langagière peut expliquer un fragment de discours) ou alors dans sa dimension sociale (comment l'extra-linguistique, ce qui est hors de

la langue, peut expliquer le discours). Pour le dire autrement, le contexte se définirait « comme un ensemble de circonstances sociales et linguistiques, au sein desquelles un fait linguistique (texte, acte de parole, tour, action non verbale), s'insère et grâce auquel la signification se construit » (Greco, 2021 : 65). Puisque d'un point de vue sociolinguistique, le langage est à considérer comme une pratique sociale, les propos de Olivier de Sardan s'appliquent tout à fait à nos modes d'analyse. Par la prise en compte du contexte social, nous tentons de restituer les pratiques et représentations langagières des acteur·ice·s tout comme nous visons, à travers les discours en contexte, à saisir des logiques sociales et des rapports de normes, je dirais « des idéologies en circulation ».

2. Du contexte linguistique au contexte immédiat en interaction

La perspective de Olivier de Sardan est « socio-anthropologique » et donc proche, dans une certaine mesure, de la sociolinguistique. Toutefois, comme il n'évoque pas la dimension sociale du langage, pour tenter de circonscrire *le contexte*, je vais devoir prendre quelques chemins de traverse propres aux sciences du langage.

Je voudrais commencer par faire un détour par le *contexte* tel que vu par la linguistique, dimension à laquelle nous pouvons avoir parfois besoin de recourir dans nos analyses, mais qui s'éloigne des faits sociaux, et donc de la perspective de Olivier de Sardan. La notion de contexte, entre linguistique et cognition, a été beaucoup questionnée depuis les années 1990 (Auer & Di Luzio, 1997 ; Duranti & Goodwin, 1992 ; Kerbrat-Orecchioni, 1996 ; Schmoll, 1996 ; Rastier, 1998 ; Achard-Bayle, 2006 ; Achard-Bayle & Paveau, 2007). Déjà en 1998, dans un article de *Langages*, Rastier posait la question du *[Le] problème épistémologique du contexte et le statut de l'interprétation dans les sciences du langage*. Débat qui s'est poursuivi jusqu'à aujourd'hui (voir entre autres, Kerbrat-Orecchioni, 2012 ; Greco, 2021). On considère traditionnellement comme « co-texte » l'environnement linguistique qui permet de comprendre un élément de langue ou de discours. Tel est le propre par exemple de l'anaphore grammaticale où un pronom va assurer une reprise sémantique d'un mot déjà cité (« Le cycliste a fait une chute. Il va devoir arrêter la course »). D'un point de vue sémantique, le co-texte permet « l'élucidation » du sens (Rastier, 1998 : 109). Face aux ambiguïtés (malentendus), « c'est le contexte qui permet de sélectionner une des interprétations assignées à l'occurrence phrastique » (Kleiber, 1994 : 11) comme avec le verbe pouvoir, entre le fait d'« être capable » et de faire une requête (« peux-tu ouvrir la porte ? »).

Dans le cadre de l'analyse conversationnelle ethnométhodologique, le principe de l'indexicalité fait référence au contexte interlocutif. Le contexte préexisterait moins à l'interaction que l'interaction ne le déterminerait et dévoilerait les éléments pertinents à considérer dans l'analyse, puisque donnés par les locuteurs eux-mêmes. Tout acte langagier est déterminé et orienté par une forme interactionnelle antérieure, qui lui-même orientera les formes suivantes (Greco, 2021). C'est à travers l'analyse des tours de paroles et des indices observables, et non des informations extérieures, que l'on pourrait saisir comment les locuteurs usent du contexte et donc construisent du sens.

Les aspects pertinents de l'interaction ne peuvent être décidés à l'avance par le chercheur, mais sont à déduire d'une analyse fine, moment par moment, des procédés de « pertinentisation » mis en œuvre par les locuteurs. Cela signifie aussi d'un point de vue des pratiques de recherche adoptées que les éléments pertinents du contexte interviennent comme des produits de l'analyse et non pas comme des préalables de cette analyse. (Mondada, 2002 : 47)

Cette approche est remise en question, de façon polémique, par Kerbrat-Orecchioni (2012). Elle critique « les adeptes de l'analyse conversationnelle qui estiment qu'il faut se contenter des informations endogènes » (2012 : 11) quand, pour elle, le contexte en interaction même ne peut

tout dire de l'interprétation d'un échange. Tout ne se livre pas dans l'interaction puisque le contexte est connu des interactants et, se référant aux actes de langage, elle juge qu'il est nécessaire, « d'incorporer certaines données contextuelles à la formulation des règles qui sous-tendent leur fonctionnement » (2012 : 7). Dans ce sens, il faut aussi s'en remettre aux « indices de contextualisation » (Gumperz, 1989 : 212), « processus de mise en valeur » qui agissent sur la prosodie, le choix du code, des expressions métaphoriques ou des routines d'ouverture et de clôture. Ainsi, le contexte se rejoue dans un processus de *contextualisation* :

J'entends par *contextualisation* l'emploi par des locuteurs / auditeurs de signes verbaux et non verbaux qui relie ce qui se dit à un moment donné et en un lieu donné à leur connaissance du monde. Le but est de dégager les présuppositions sur lesquelles ils s'appuient pour maintenir leur engagement conversationnel et évaluer ce qu'on veut dire (Gumperz, 1989 : 211).

Pour ma part, je ne nie pas que le sens se construit dans l'interaction et que les locuteur·trice·s peuvent sans cesse renégocier et recadrer leurs dires. Mais je pense aussi que le contexte et donc le positionnement des acteur·ice·s nous permettent de mieux comprendre les mécanismes interactionnels (l'élaboration des thèmes ou topics, les réparations, les évitements, les renoncements ou collaborations) constitutifs d'un certain déroulement des tours de parole et les enjeux sociaux des interactions. En ce sens, l'analyse des montées en tension de la violence verbale en est un exemple éclairant quand, par exemple, le contexte émotionnel, normatif ou situationnel oriente ou pas l'escalade interactionnelle (voir en ce sens la modalisation de violence verbale, Moïse, Meunier & Romain, 2019). Ces éléments peuvent être pertinents pour l'analyse. Ainsi, dans les altercations dans la rue, sous couvert d'anonymat et dans l'espace public, contexte d'une certaine liberté interactionnelle, la violence est souvent fulgurante et les thématiques autour d'arguments objectivés sont réfutées pour basculer, hors de toute histoire réciproque, dans des attaques directes comme le montre un échange violent entre une automobiliste et moi-même (en tant que piétonne) au sujet d'un papier jeté par terre. Après avoir balayé les arguments sur la propreté ou la citoyenneté, éléments qui renvoient à une doxa citoyenne, la conductrice se permet des actes de condamnation (de l'insulte à l'injonction), lance un « tu es vilaine », puis suite au « ne me tutoyez pas », un « occupe-toi de ta vie et de ton cul / je t'emmerde connasse » qui clôt par une insulte la séquence interactionnelle, sans conséquence effective (voir pour l'analyse Moïse, 2007). Ainsi, à côté d'une analyse conversationnelle, la prise en compte d'éléments pertinents du contexte (espace public de la rue, anonymat, idéologie de la politesse et de la propreté) permet de mieux interpréter la violence verbale.

3. Le contexte en sociolinguistique critique, des idéologies à la mémoire

La contextualisation au sens de Gumperz donne donc à comprendre les spécificités interactionnelles en lien avec le contexte immédiat. Toutefois, le contexte interactionnel est vaste, allant du contexte immédiat (où se déroule une altercation par exemple) aux discours sociaux et politiques en circulation par exemple, et dans une polyphonie certaine. Les interactions et les interactant·e·s sont pris dans une multitude de liens, de relations particulières (ou pas justement) qui participent de l'élaboration interactionnelle, au-delà des routines et des contraintes conversationnelles. Ainsi, le contexte doit être considéré dans sa complexité spatiale, temporelle, sociale, raciale, normative (institutionnelle et culturelle), émotionnelle, intentionnelle et de rapport de pouvoir. En lien avec la pensée de Olivier de Sardan, le contexte comprend différentes dimensions sociales qui configurent le discours, discours qui, en retour, structure l'espace social (si les injustices sociales façonnent la violence verbale, la violence verbale fait violence sociale). Olivier de Sardan considère le contexte social d'un point de vue des « interactions de proximité », ce qu'il appelle les « contextes pragmatiques ». Il ne s'agit pas pour lui de se situer dans le cadre d'une théorie pragmatique où le contexte pourrait « agir »

sur les actrices et les acteurs mais simplement de considérer les contextes d'un point de vue « "réaliste" : les contextes de proximité et d'interaction existent pour chacun d'entre nous, je les ai rencontrés » (ici même). Ce contexte de proximité rend compte à la fois de « l'environnement social partagé par les acteurs [...] vicinal[e], familial[e], amical[e], professionnel[le], associatif[ve], militant[e], sportif[ve], réticulaire, etc. », interactions directes, mais aussi des interactions indirectes « de trafic, de service, d'allégeance, de solidarité, de conflits, etc. » (ici même). Nous faisons bien la même chose en sociolinguistique, dans la mesure où nous tenons compte à la fois du contexte de proximité mais aussi des idéologies en circulation, toujours dans une démarche ethnographique. Quand je travaille sur le tourisme en Provence (Moïse, 2023) et que j'essaie de comprendre certaines pratiques en marge des idéologies libérales, j'observe les visites des guides, leur engagement associatif et professionnel, mais je regarde aussi, à une autre échelle, les idéologies qui circulent dans l'industrie touristique et structurent ces discours marginaux, discours qui eux-mêmes déterminent un champ social, ici le tourisme, dans ses spécificités.

Le contexte serait à saisir dans, ce qu'appelle Oliver de Sardan, sa proximité, et donc, position intéressante à laquelle je me range dans mes recherches, d'un point de vue de « l'agencité » (ce que nous nommons plus communément « agentivité » et voir à ce sujet pour notre discipline, Barbeau & Moïse, 2019 et Moïse, 2020). Il envisage toutefois cette capacité d'action comme fortement contrainte par les normes qui entravent l'espace des possibles. Les contraintes normatives corsètent les pratiques sociales tout comme les pratiques langagières. Ces contraintes sont structurelles, d'ordre culturel, social, politiques. À côté du contexte pragmatique, Olivier de Sardan définit alors le contexte « structurel ». Pour lui, serait structurel, c'est-à-dire « en arrière-plan » économique et politique, ce qui relèverait des données chiffrables, soit « les facteurs institutionnels [qui] englobent le cadre légal, les orientations politiques officielles, les accords et conventions de partenariat, les organigrammes, les procédures comptables, les plans de développement, les compétences exprimées dans des CV » (2021 : 55-56). Au-delà d'une démarche quantitative et de l'analyse de structures, Olivier de Sardan insiste sur le fait qu'une approche domine, et c'est là où on le rejoint d'un point de vue de la sociolinguistique critique, celle qui se focalise sur des rapports de pouvoir liés à des mises en contexte, aux intérêts des acteurs sociaux et aux stratégies d'alliances idéologiques. Effectivement, même si Olivier de Sardan ne mentionne pas ce qui est mobilisé en sociolinguistique dans cette optique, la dimension idéologique, inscrite dans les discours en circulation, donc historicisés et pris dans les mémoires (au sens de « mémoire discursive »), traverse sa réflexion.

L'idéologie est donc au cœur de la sociolinguistique critique, elle est idées, croyances, représentations qui circulent à travers des discours. Mais pour la différencier du jugement ou de l'opinion, je dirais qu'elle s'organise en systèmes de pensée, se structure et se diffuse dans des espaces discursifs (Heller, 2002), en jouant des rapports de pouvoir, pouvant alors (ou pas) s'inscrire dans le champ politique. Les espaces discursifs se déclinent en différents discours complémentaires ou antagonistes, liés dans un principe de discontinuité (Foucault, 1971 : 54-55) (quels sont les différentes « idées » et discours donc sur le *tourisme en Provence*, sur la *violence verbale* ? Comment rentrent-ils en opposition ?). L'espace discursif est une notion que l'on peut rapprocher de celle de formation discursive, initiée par Foucault (1969 : 52-53) et reprise par Pêcheux (Haroche, Henry & Pêcheux, 1971), déterminée dans « ses frontières par celles posées par le chercheur et spécifiées historiquement » (Maingueneau, 2005 : 73). Ainsi, un discours donné est constitutif des objets et idéologies antérieures, idéologies portées par les discours hégémoniques. Au sens où pour Foucault un discours est « constitué par l'ensemble de tous les énoncés effectifs dans leur dispersion d'événements et dans l'instance qui est propre à chacun » (1994, I : 705). Ou dit autrement, il y a « les discours qui sont l'origine d'un certain

nombre d'actes nouveaux de paroles qui les reprennent, les transforment ou parlent d'eux, bref, les discours qui, indéfiniment, par-delà leur formulation, sont dits, restent dits, et sont encore à dire » (Foucault, 1971 : 24). Les différents discours qui articulent un espace discursif entretiennent entre eux des rapports de temporalité (un discours va supplanter, sans toutefois l'effacer complètement, un plus antérieur), de légitimité (quel discours devient à un moment donné dominant, entendu et reproduit et avec quelles conséquences pour qui ?), de pouvoir (quels intérêts politiques ont les actrices sociales et acteurs sociaux à entretenir certains discours ?). De cette façon, tout acteur social, producteur d'un discours idéologique et produit par lui, s'inscrit (ou pas) dans un discours constitutif d'un espace discursif et, éventuellement, à travers les discours préexistants. Il participe à la circulation des discours dans le champ social à des fins qui lui appartiennent, qu'elles soient sociales, économiques, politiques voire personnelles. Les prises de position de chacun dans l'espace discursif considéré relèvent donc d'intérêts différents reliés à des trajectoires de vie, à des idéologies et à des ressources matérielles et symboliques à chaque fois particulières (pourquoi je développe certaines idées à propos de tel sujet ?). Si certains discours sont mieux reconnus, entendus et répandus que d'autres, s'ils s'affirment comme hégémoniques (étymologiquement entre autorité et légitimité), c'est sans doute parce qu'ils rencontrent des préoccupations historico-sociales en émergence¹ parce qu'ils servent la construction du pouvoir étatique et national (l'ordre institutionnel) et parce qu'ils s'imposent par la légitimité des acteurs et des actrices qui les produisent. J'essaie de comprendre ce qui favorise la construction des idéologies inscrites dans les discours. Il me semble alors fondamental, et ce sera un axe récurrent de mes questionnements, de chercher à comprendre ce qui pousse les acteurs sociaux et les actrices sociales à adhérer à certaines valeurs. En bref, il s'agit toujours de comprendre quels intérêts, matériels et symboliques, ont les sujets à faire ce qu'ils font, à produire les discours qu'ils produisent, dans un espace social donné.

Ces discours en circulation se construisent donc en polyphonie de discours antérieurs et en appellent à une mémoire discursive, mémoire chère à Moirand (2007) ou telle qu'évoquée par Adam (2006) autour de la mémoire interdiscursive ou avant lui par Kleiber (1994). La question *qui* se pose alors est celle de savoir qui prend en compte le contexte pour quelle mémoire discursive. Moirand (2007) fait référence aux travaux de Van Dijk (voir aussi Michelli (2006) pour une prise en compte du contexte d'un point de vue cognitif à partir de la théorie de Van Dijk) :

[Van Dijk] en se démarquant des courants sociolinguistiques et interactionnistes qui pose la question directe entre les énoncés et les contextes situationnels, postule, dans la reconstruction du contexte par les participants de la communication à partir des éléments dits pertinents de la situation, une « interface cognitive », c'est-à-dire la médiation du cognitif entre la situation de communication (d'ordre social) et les structures de surface du discours. (Moirand, 2007 : 1)

Il s'agit de considérer ce que les interactant·e·s « font » du contexte, quelles représentations ils ou elles en ont, au-delà de ce que notre interprétation d'analyste peut en donner. D'un point de vue sociolinguistique, où le contexte social et historique est au cœur de nos analyses, la question est récurrente. Si les discours sont pris dans des enjeux de pouvoir, d'idéologies ou même d'intérêt des acteurs et des actrices, comment en mesurer la portée en discours ? Comment savoir jusqu'à quel point un discours est à définir comme haineux, homophobe, antisémite ou sexiste, quand par exemple les insultes, portées par des routines discursives, reposent sur une mémoire discursive, effectivement haineuse, souvent de façon détournée, mais méconnue par

¹ Voir à ce sujet le travail de Hugonnier (2021) sur les discours contre la PMA pour toutes.

les interactant·e·s elleux-mêmes (Moïse, 2023) ou bien dont ils ou elles jouent (Hugonnier, 2021 ; Moïse, Lorenzi, Bailly, Guellouz & Hugonnier, 2022) ? Et face à ce vertige contextuel, se pose toujours la question de la méthode analytique dans la prise en compte du contexte. Que doit-on prendre en compte et jusqu'où ? Quelle est la part de subjectivité du chercheur ou de la chercheuse dans son analyse et dans le choix des données ? Reste à tenter de justifier ces choix et de regarder ce qui fait sens pour les interactant·e·s. Par exemple, dans l'analyse des processus de violence verbale, les actes de langage, comme l'insulte ou la menace, peuvent avoir les caractéristiques d'actes de condamnation (« espèce de... », « je vais te... ») mais leur effet pragmatique doit être mesuré, non pas du point de vue d'une interprétation extérieure mais en réception, à l'aune de la perception de l'interlocuteur et dans l'interaction.

4. Conclusion. Pour sortir du contexte : du terrain à l'événement

Le terrain est le centre d'une sociolinguistique critique ethnographique, tout comme il l'est pour l'anthropologie. Le terrain est immersion, temps et liberté. Le contexte sera en grande partie ce que nous en faisons en fonction de notre terrain.

Je sais que je ne parle pas beaucoup de « contexte » dans mes recherches. Je pars du terrain, que je circonscris, délimite, observe et transforme avec ce que je suis. Je saisis le terrain à partir d'un « événement ». L'événement est un processus de reconnaissance par les participant·e·s (il est reconnu comme tel), il met en avant, à travers les espaces discursifs, les liens et les relations, les intérêts et les rapports de pouvoir, les idéologies en circulation, les mémoires en œuvre qui vont donc rendre compte de ce que l'on dit et pourquoi on le dit et comment on le dit. L'événement est constitué de tout ce qu'évoque Olivier de Sardan : « le regard des proches, les relations de pouvoir, les jeux d'influence, les stratégies opportunistes, les cultures professionnelles et organisationnelles, le style de management, les changements de rôle, les trucs, débrouillardises et combines du travail, les solidarités et les antagonismes, les logiques sociales... » (2021 : 57). Ainsi, l'événement, pris dans tous ces enjeux humains, se donne dans les discours tandis que les discours configurent l'ordre social dans des normes et contre-normes.

Références bibliographiques

ACHARD-BAYLE, G. (dir.), 2006, Pratiques : linguistique, littérature, didactique, n°129-130, en ligne : [https://www.persee.fr/doc/prati_0338-2389_2006_num_129_1_2091]

ACHARD-BAYLE, G. et PAVEAU, M.-A. (dir.), 2007, Cognition, discours, contextes, Corela Hors série 6, en ligne : [<https://journals.openedition.org/corela/833>]

ADAM, J.-M., A., COMBETTES, B., MAINGUENEAU, D., MOIRAND S., 2006, « Textes/Discours et Co(n)textes. Entretiens », ACHARD-BAYLE, G. (dir.), Pratiques : linguistique, littérature, didactique, n°129-130, en ligne : [https://www.persee.fr/doc/prati_0338-2389_2006_num_129_1_2094]

AUER, P. et DI LUZIO, A. (dir.), 1997, The Contextualization of Language, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins.

DURANTI, A. et GOODWIN, Ch. (dir.), 1992, Rethinking Context, Cambridge, CUP.

GRECO, L., 2021, « Contexte », Dictionnaire de la sociolinguistique, Langage et société Hors série, 65-68, en ligne : [<https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2021-HS1-page-65.htm>]

FOUCAULT, M., 1969, L'archéologie du savoir, Paris, Gallimard.

FOUCAULT, M., 1970, L'ordre du discours, Paris, Gallimard.

- FOUCAULT, M., 1994, Dits et écrits, Tome 1, 1954-1969, Paris, Gallimard.
- GUMPERTZ, J., [1982] 1989, Sociolinguistique interactionnelle. Une approche interprétative, Paris, L'Harmattan.
- HAROCHE, C., HENRY, P. et PÊCHEUX, M., 1971, « La sémantique et la coupure saussurienne : langue, langage et discours », Langage 24, 93-106.
- HELLER, M., 2002, Éléments d'une sociolinguistique critique, Paris, Didier.
- HUGONNIER, C., 2021, Étude ethnographique et argumentative d'un mouvement contestataire à la « PMA pour toutes » : entre revendication et dissimulation, Thèse de doctorat, université Grenoble Alpes.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., 1996, « Texte et contexte », SCHMOLL, P. (dir.) Contexte(s), Scolia, université Marc Bloch, Strasbourg, 39-60.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., 2012, « Le contexte revisité », Co-texte, contexte, situation, Corela en ligne : [<http://journals.openedition.org/corela/2627>]
- KLEIBER, G., 1994, « Contexte, interprétation et mémoire : approche standard vs approche cognitive », Langue française 103, 9-22.
- LAFOREST, M. et MOÏSE C., 2013, « Entre reproche et insulte, comment définir les actes de condamnation », in FRACCHIOLLA, B., MOÏSE, C., ROMAIN, C. et AUGER N. (dir.), Violences verbales. Analyses, enjeux et perspectives, Presses Universitaires de Rennes, 85-105.
- MAINGUENEAU, D., 2005, « L'analyse du discours et ses frontières », dans MAINGUENEAU, D. (éd.), Analyse du discours. État de l'art et perspective, Marges Linguistiques 9, 64-75.
- MICHELI R., 2006, « Contexte et contextualisation en analyse du discours : regard sur les travaux de T. Van Dijk », Semen 21, en ligne : [<http://journals.openedition.org/semen/1971>]
- MOIRAND, S., 2007, « Discours, mémoires et contextes : à propos du fonctionnement de l'allusion dans la presse », Cognition, discours, contexte, Corela Hors série 6, en ligne : [<http://journals.openedition.org/corela/1567>]
- MOÏSE, C., MEUNIER, E. et ROMAIN, C., [2015] 2019, La violence verbale dans l'espace de travail. Analyses et solutions, Paris, Bréal.
- MOÏSE, C., 2007, « Contexte et violence verbale », La mise en œuvre des langues dans l'interaction, Paris, L'Harmattan, collection Espaces discursifs, 79-101.
- BERNARD BARBEAU, G. et MOÏSE, C., 2019, « Transformation des dynamiques minoritaires, paradigmes sociolinguistiques et émotions », Minorisations linguistiques et inégalités sociales, dans « Minorités linguistiques et sociétés », Linguistic Minorities and Society 12, 31-50, <https://www.erudit.org/fr/revues/minling/2019-n12-minling05056/1066520ar/>
- MOÏSE, C., 2020, « Pour (re)venir à une sociolinguistique du sujet et de la subjectivité », DJORDJEVIC LÉONARD, K. et VOLLE, R.-M. (dir.), Appropriation des langues et subjectivité. Mélanges offerts à Jean-Marie Prieur par ses collègues et amis, Paris, L'Harmattan, 59-70.
- MOÏSE, C., 2023a, « Une proposition à contre-courant du marché mondialisé : des pratiques en tension genrées. Les Guides de pays en Provence », MOÏSE, C. et WILSON, A. (dir.), La part langagière du tourisme, Revue Langage et Société, n°178, pp. 37-60.

MOÏSE, C., et ASCONE, L., 2023b, « Antisémisme » (dans LORENZI-BAILLY, N. et MOÏSE, C. (dir.), 2023, Discours de haine et des radicalisations. Des notions clés, Lyon, ENS Éditions.

MOÏSE, C., HUGONNIER, C., GUELLOUZ, M. et LORENZI-BAILLY, N., 2022. « Circonscrire le discours de haine numérique. Processus argumentatifs, idéologies et mémoires discursives », Tranel 75, 41-60, en ligne : [http://www.unine.ch/files/live/sites/tranel/files/Tranel/75/4160_Moise_et_al_FINALE_OK.pdf]

MONDADA, L., 2002, « Pratiques de transcription et effets de catégorisation », « Transcrire l'interaction », Cahiers de praxématique, 45-75.

OLIVIER DE SARDAN, J.P., 2021, La revanche des contextes. Des mésaventures de l'ingénierie sociale, en Afrique et au-delà, Paris, Karthala.

ROULET, E., FILLIETAZ, L., GROBET, A. et BURGER, M., 2001, Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours, Berne, Peter Lang.

RIALLE, V., EL HACHANI, M. et MOÏSE, C., 2022, « La société inclusive à l'ère numérique : complexité actuelle et voies d'avenir », Gérontologie et société 167, vol. 4, 71-85.

LAJARGE, R. et MOÏSE, C., 2024, à paraître, « De la civilité à la convivialité », BOURDEAU P., CAILLY, L., CESTE, P., FOURNY, M.-C., LAJARGE, R., MOÏSE, C. et ROZENHOLC, C. (dir.), Territoires habitables. Les énigmes de la vie périurbaine, Grenoble, UGA éditions.

RASTIER, F., 1998, « Le problème épistémologique du contexte et le statut de l'interprétation dans les sciences du langage », « Diversité de la (des) science(s) du langage aujourd'hui », Langages 129, 97-111, en ligne : [https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1998_num_32_129_2149]

SCHMOLL, P. (dir.), 1996, Contexte(s), Scolia, université Marc Bloch Strasbourg.

Contextes pragmatiques et contextes formalistes. Une perspective socio-anthropologique

Jean-Pierre OLIVIER de SARDAN

LASDEL, Niger, et CNRS, France

1. Introduction. Contextes de proximité

Les sciences sociales empiriques (histoire, science politique, sociologie, anthropologie) partagent une même épistémologie (Passeron, 2006). Ce sont des sciences historiques, non nomologiques, fondées sur la plausibilité plutôt que sur la falsifiabilité. Leurs interprétations et leurs théories reposent sur des enquêtes menées sur des « réels de référence » (fragments d'espace/temps sociaux, voir Olivier de Sardan, 2008). De ce fait, elles sont toutes constituées d'un mélange de contextualisation (ancrage dans le réel de référence) et de décontextualisation (montée en généralité), mais dans des styles et des proportions très différentes. Et surtout, les deux types de méthodes sur lesquelles elles reposent les distinguent nettement à cet égard.

Les méthodes d'enquête *quantitatives* sont basées sur la *décontextualisation* des pratiques ou des discours à travers leur chiffrage et les agrégations que celui-ci permet, leur traitement statistique et leur mise en pourcentage, leur transformation en variables mesurables, ce qui a l'avantage considérable de permettre des comparaisons de vaste ampleur sous forme de classements ou de taux, et de fournir de la « représentativité » (un échantillon restreint valant pour une population bien plus nombreuse). Cette capacité d'étalonnage explique le succès considérable des indicateurs quantifiés dans le monde de la décision (politique, économique, sociale) et dans celui des médias. Mais il ne reste en quelque sorte rien des espaces sociaux concrets où se situaient les enquêtés initiaux. La fabrique des chiffres entraîne inéluctablement la disparition des contextes.

Les méthodes d'enquête *qualitatives* sont au contraire du côté des contextes. Long (1992) les définissait comme « centrées sur l'acteur » (*actor-centered*). Plus précisément, elles étudient les *acteurs en contexte*. Dans cette perspective, elles tentent simultanément : (a) de restituer les pratiques et les représentations des acteurs sociaux au sein de leurs contextes de vie, de loisir ou de travail (description) ; et (b) d'analyser au sein de ces contextes des processus, des régulations, des codes, des stratégies, des mécanismes, des logiques, des relations, des normes (interprétation). Ces méthodes qualitatives ont été une première fois « découvertes » par des ethnologues occidentaux étudiant des sociétés dites « traditionnelles » (et pour eux exotiques)², et une seconde fois en sociologie par l'école de Chicago étudiant les modernités américaines (Chapoulié, 2001). J'utilise souvent le terme « socio-anthropologie » pour rappeler ce double héritage. Mais on peut aussi y ajouter la contribution de l'histoire, avec la *micro-storia* italienne (Ginzburg, 1981 et Lévi, 1991).

Contexte est évidemment un terme polysémique. Trois parmi les cinq définitions que le *Larousse* donne de ce mot concernent la linguistique, une l'informatique, et une seule le contexte social ou historique (dans le sens vague de contexte d'une action ou d'un événement). Il nous faut donc des définitions plus précises et plus opératoires. Différentes notions proches ou analogues ont été utilisées au sein des sciences sociales : « cadre d'action » (Goffman, 1991), « situation » (dans les sciences de la gestion), « environnement » (sciences de la santé) ou

² La paternité en est attribuée à Bronislaw Malinowski à propos de sociétés mélanésiennes et à Franz Boas à propos de tribus indiennes nord-américaines.

« milieu » (en géographie humaine). En fait, on peut dire que l'usage du terme *contexte* en sciences sociales oscille entre deux pôles, une définition réaliste circonscrite et une définition formaliste à géométrie variable.

Pour la socio-anthropologie, les contextes relèvent principalement du premier pôle et peuvent être approximativement définis par des *interactions de proximité*. On pourrait aussi parler d'un environnement social partagé par les acteurs étudiés. La proximité, qui est loin d'être réduite à la proximité physique, et qui peut être vicinale, familiale, amicale, professionnelle, associative, militante, sportive, réticulaire, etc., et les *interactions*, directes, mais aussi indirectes ou à distance (de trafic, de service, d'allégeance, de solidarité, de conflits, etc.) sont les deux grandes caractéristiques de cette définition des contextes, qu'on pourrait appeler « réaliste » : les contextes de proximité et d'interaction existent pour chacun d'entre nous, je les ai rencontrés. Ce ne sont pas de pures abstractions de recherche, de purs artefacts, même si le chercheur intervient évidemment dans leur choix, dans la délimitation de leurs périmètres, ou dans la sélection des propriétés qui l'intéressent.

Bien sûr, les contextes de proximité se situent à tous les niveaux des hiérarchies sociales et institutionnelles (cela a déjà été souligné par Latour, 1989) et ne reflètent pas seulement un espace local (et encore moins un espace « traditionnel », comme c'était le cas dans l'ethnologie ancienne) : un bidonville de Dakar, un club de rugby des Pyrénées orientales, un *open space* de La Défense, une usine canadienne, un département de la Banque mondiale, et même un groupe Whatsapp.

2. Ingénierie sociale. L'épreuve des contextes et les contextes structurels

Les contextes doivent donc toujours être spécifiés. On peut néanmoins identifier des familles de contextes similaires, permettant de procéder à des opérations comparatistes rigoureuses. C'est le cas des recherches que le LASDEL³ a menées en Afrique depuis plus de 20 ans sur les projets de développement, les interventions humanitaires, les politiques publiques et plus généralement, toutes les interventions planifiées d'ingénierie sociale, autrement dit ayant pour objectif d'introduire des changements dans les comportements et/ou les organisations. Tout programme d'ingénierie sociale passe par deux grandes étapes : la mise en forme (mise sur agenda, élaboration, décision) et la mise en œuvre (*implementation*). C'est cette dernière étape qui a été l'objet des études du LASDEL. Les « contextes de mise en œuvre » constituent en effet un niveau stratégique dans l'étude de l'ingénierie sociale. Il s'agit des espaces sociaux où des interventions planifiées sont déployées sur le terrain, autrement dit où prennent place les interactions entre les destinataires (ou bénéficiaires) de l'intervention et les agents chargés de l'implémenter. Toute intervention, planifiée au loin par des experts et des décideurs internationaux et nationaux, se trouve alors soumise à la redoutable « épreuve des contextes », à l'issue toujours imprévisible, et où elle est souvent mise en difficulté. Les multiples acteurs impliqués par la mise en œuvre ont en effet leurs propres logiques, leurs propres stratégies, leurs normes pratiques, leurs routines, leurs perceptions, loin parfois des objectifs de l'intervention, et très loin des contextes où évoluent ceux qui ont conçu et mis en forme l'intervention. Ce que deviennent un projet de développement ou une politique publique sur le terrain (dans les contextes de mise en œuvre) n'est jamais identique à ce qui avait été défini sur le papier (dans les contextes d'élaboration ou de décision). Ils subissent des écarts (*implementation gaps*), leurs règles du jeu définies à l'avance sont plus ou moins contournées, démembrées, transformées.

³ Le LASDEL est un laboratoire de socio-anthropologie nigérien et béninois (www.lasdel.net).

Néanmoins, les concepteurs d'une intervention (sociale, politique, économique, culturelle, humanitaire) ne sont pas insensibles aux contextes. Les experts en ingénierie sociale affirment toujours avoir analysé les contextes, et en avoir fait cas dans leurs projets. Mais de quels contextes parlent-ils ? En fait, il ne s'agit pas du tout des contextes de proximité et des interactions entre acteurs.

Pour les experts en modèles voyageurs⁴, le contexte de mise en œuvre se réduit pour l'essentiel à deux dimensions, qui sont toutes deux d'ordre structurel : d'une part des facteurs institutionnels, d'autre part des variables quantitatives. Les facteurs institutionnels englobent le cadre légal, les orientations politiques officielles, les accords et conventions de partenariat, les organigrammes, les procédures comptables, les plans de développement, les compétences exprimées dans des CV. Quant aux variables quantitatives, la plupart sont de type économique ou socio-démographique (taux, indices et autres indicateurs relatifs aux revenus, au seuil de pauvreté, à la scolarité, à la mortalité, à la fréquentation des services publics, au PIB, à l'IDH, etc.). Quant certaines variables se réfèrent aux perceptions des acteurs concernés, elles relèvent de sondages par questionnaires, ou d'échelles d'appréciation (notation de 1 à 5 par exemple), autrement dit elles quantifient le qualitatif (toujours de façon contestable et souvent de façon arbitraire). (Olivier de Sardan, 2021 : 55-56)

Pour les experts internationaux ou nationaux les contextes sont donc des *contextes structurels*, abstraits et formels. La formalisation bureaucratique (Hibou, 2012) est d'ailleurs une caractéristique fondamentale du monde de l'ingénierie sociale en général, et de l'industrie du développement en particulier, et elle repose en grande partie sur des batteries d'indicateurs quantifiés.

3. Agencéité et contextes pragmatiques

Les contextes structurels sont donc très différents des contextes de proximité, c'est-à-dire des contextes vécus par les acteurs eux-mêmes, où ceux-ci déploient leur « agencéité » (*agency*). *Agency* est un concept dont la paternité revient au sociologue anglais Giddens (1987)⁵, qui postule que tout acteur social, quelles que soient les contraintes qui pèsent sur lui, a toujours des capacités d'agir, une marge de manœuvre, aussi petite soit-elle (nous ne sommes pas loin de la « capacité » définie par Sen, 2000). Tout acteur social, quelle que soit sa position sociale, détient aussi des compétences, même si elles ne sont pas toujours reconnues ou légitimes (on peut évoquer ici les savoirs d'usage ou les expertises du quotidien – voir Sennett, 2009 et Sintomer, 2008).

L'agencéité, parfois appelée agentivité (Lemieux, 2018), totalement absente des contextes structurels, constitue par contre la propriété fondamentale des contextes de proximité, qu'on peut appeler pour cette raison *contextes pragmatiques*, pour sortir d'une métaphore spatiale qui peut introduire de la confusion. Ce sont des contextes pragmatiques parce qu'ils constituent des périmètres d'actions, de tactiques, de choix personnels, de stratégies, de routines, de jeux d'acteurs : autrement dit des périmètres d'agencéité. L'adjectif « pragmatique » insiste sur cette propriété centrale des contextes de proximité, en particulier lorsqu'il s'agit de contextes de mise en œuvre de programmes d'ingénierie sociale : les acteurs réagissent toujours « à leur façon » face à une intervention planifiée les concernant, et leurs réactions sont largement déterminées

⁴ Nous appelons « modèle voyageur » les programmes, projets, protocoles et politiques publiques standardisés exportés dans un grand nombre de pays du Sud par les institutions de développement.

⁵ *Agency* est parfois traduit par « agentivité » (Lemieux, 2018).

par leurs relations de proximité (et non par une obéissance à des règles du jeu imposées de l'extérieur).

Cette agencéité ne signifie pas une totale liberté d'action, elle s'exerce nécessairement dans des champs d'interactions sociales concrètes, autrement dit dans des espaces relationnels nettement définis. L'agencéité est toujours encadrée, sous contraintes. Parmi ces contraintes, les contextes pragmatiques jouent un rôle majeur. Il s'agit tout d'abord du regard des proches et de la pression latente (et parfois explicite) des acteurs avec lesquels chacun coexiste ou entre en interactions directes ou indirectes. Il s'agit aussi des répertoires normatifs disponibles dans un contexte de proximité donné, qui limitent considérablement le champ des actions envisageables ou possibles, dans la vie au travail comme dans la vie hors travail, où chacun trace son chemin entre des normes officielles (le plus souvent externes), des normes sociales (le plus souvent locales) et des normes pratiques (le plus souvent professionnelles)⁶. Les contextes pragmatiques

englobent donc un vaste espace d'investigation empirique pour le chercheur en sciences sociales : les routines quotidiennes, le regard des proches, les relations de pouvoir, les jeux d'influence, les stratégies opportunistes, les cultures professionnelles et organisationnelles, le style de management, les changements de rôle, les trucs, débrouillardises et combines du travail, les solidarités et les antagonismes, les logiques sociales... (Olivier de Sardan, 2021 : 57)

Les contextes structurels ne peuvent pas pour autant être ignorés. Mais ils sont en arrière-plan. Ils définissent eux aussi des contraintes, mais des contraintes externes, qui interviennent sur les actions et interactions par le truchement des contextes pragmatiques. Ils constituent en quelque sorte un « fond de carte », un environnement. Par exemple, les contraintes liées aux ressources, couramment exprimées par le langage des variables (voir revenu annuel) permettent de classer les individus dans des catégories socio-économiques ou des classes sociales. Les revenus disponibles sont bien sûr une contrainte forte pour les acteurs. Mais l'usage de ces ressources est médiatisé et encadré par les relations de proximité. L'appartenance d'un acteur à une catégorie socio-économique donnée ne permet en rien de prédire ses réactions face à un projet de développement que l'UNICEF va mettre en œuvre dans son village, alors que la connaissance approfondie du contexte pragmatique de ce village peut fournir des indications plausibles.

Bien évidemment, les méthodes qualitatives sont les mieux appropriées pour décrire les contextes pragmatiques. Il faut « être là » (« *being there* » était un principe fondamental de l'anthropologie britannique classique, beaucoup plus exigeante que l'anthropologie française en matière de « terrain »), combiner observations et conversations, entretenir des rapports de familiarité avec les acteurs concernés, mener de façon détaillée des études de cas. Par exemple, seules ces méthodes permettent de documenter les effets inattendus que les contextes pragmatiques engendrent dans la mise en œuvre d'une politique publique (les indicateurs quantitatifs sont ciblés sur les effets attendus).

4. Les contextes formalistes

La distinction entre *contexte structurel* et *contexte de proximité/pragmatique* a émergé à partir des recherches empiriques du LASDEL sur ce que deviennent les projets de développement et les politiques publiques à leur arrivée dans des villages ou des villes du Sahel ouest africain. Mais elle est opératoire bien au-delà de ce thème particulier de recherche, et permet d'éclairer

⁶ Sur les normes pratiques, cf. Olivier de Sardan, 2021, partie 2.

les différents rapports que les sciences sociales, quels que soient leurs objets empiriques, entretiennent avec le concept de *contexte*.

La conception structurelle des contextes n'est en effet pas seulement celle des experts et des décideurs en matière de politiques publiques. Elle est aussi partagée, avec diverses nuances, par l'essentiel du secteur quantitatif des sciences sociales, qui est dans sa zone de confort avec le langage des variables. On glisse alors vers une analyse des contextes comme étant des variations de focales de l'observateur (voir Blanchet, ici même). Quand le chercheur zoome vers l'avant il considère des contextes (structurels) localisés, quand il élargit l'angle il se situe à un niveau régional puis national, puis continental, etc. Il s'agit donc d'une version formaliste des contextes, par opposition à la version réaliste (qui caractérise les contextes de proximité). C'est le chercheur qui choisit la focale, donc le format de contexte structurel qui l'intéresse, micro, méso, macro.

Mais cette acception en quelque sorte géographique des contextes, basée sur des changements d'échelle, à géométrie variable, s'étend même au-delà des méthodes quantitatives, avec lesquelles elle a des affinités électives, et elle devient parfois un énoncé épistémologique (Lahire, 1996). Elle autorise des énoncés qualitatifs, mais eux aussi décontextualisés (en rupture radicale avec les contextes de proximité), reposant non plus sur des chiffres mais sur des artefacts conceptuels particulièrement abstraits (par exemple « structure » ou « culture ») sur lesquels se déploient des comparaisons à haute généralité dont le socle empirique est d'autant plus faible. Il peut s'agir de structures politiques (Scott), de structures symboliques (Lévi-Strauss), de structures culturelles (Dumont). Le terme de *structure*, souvent énigmatique et toujours doté de contenus différents, est alors le produit non pas d'agrégations quantifiées mais d'agrégations conceptuelles qui, comme les premières, peuvent être projetées sur des contextes structurels de toutes dimensions, y compris à très grande échelle, échappant le plus souvent, grâce à ce saut sans filet vers l'abstraction (ou l'hyper-abstraction), à toute rigueur empirique. Opposer les sociétés du don aux sociétés marchandes, les sociétés holistes aux sociétés individualistes ne repose en aucune façon sur une montée progressive en généralité empiriquement contrôlée. Il s'agit plutôt d'illustrer une thèse à longue portée, en général fondée sur la généralisation abusive d'un cas particulier, en prélevant ici ou là des exemples positifs pour appuyer la démonstration, et en excluant toute prise en considération de contre-exemples éventuels. Clastres a ainsi généralisé le cas qu'il avait étudié (une tribu d'Indiens amazoniens) comme paradigmatique de toutes les sociétés indiennes, elles-mêmes paradigmatiques de toutes les sociétés non étatiques, elles-mêmes caractérisées comme étant toutes hostiles à tout État (Clastres, 1978).

5. L'actualité des contextes pragmatiques

Alors qu'on pourrait caractériser l'anthropologie comme étant par excellence la « science des contextes », ou « des acteurs en contexte », on voit que la tentation de se libérer totalement des contextes de proximité existe en son sein. Inversement, la sociologie peut prendre ces derniers beaucoup plus au sérieux.

Ainsi, avec un autre vocabulaire, des sociologues pionniers et aujourd'hui quelque peu oubliés, Katz et Lazarsfeld (1955), utilisant en outre des méthodes quantitatives, ont souligné il y a plus de 80 ans, l'importance décisive des contextes de proximité à une époque où pourtant la mondialisation moderne était déjà en marche rapide. Ils ont en effet démontré que les mass media n'ont pas véritablement d'influence directe sur les acteurs sociaux, car ce sont les proches (l'entourage) qui « filtrent » les informations des mass media et structurent de fait les opinions. Plus tard, un sociologue rural, Darré (1986), qui a utilisé l'analyse de réseaux pour étudier la diffusion d'innovations auprès des agriculteurs français, a prouvé que l'adoption ou non d'une innovation dépendait essentiellement de son évaluation par les réseaux locaux

d'interconnaissance entre agriculteurs, et non des discours et démonstrations des vulgarisateurs agricoles ou des stratégies de promotions des entreprises fournissant du matériel, des techniques ou des intrants. Dans les deux cas, c'est l'entourage qui s'avère décisif, comme il l'est pour comprendre les échecs des « modèles voyageurs » en ingénierie sociale, et les *implementation gaps* des politiques publiques. Car l'entourage est fait d'acteurs sociaux en interaction, de réseaux de proximité multiples, de représentations sociales croisées ou convergentes qui se confrontent, de stratégies de pouvoir, de routines partagées. C'est un espace d'agencéité.

Les contextes de proximité n'ont donc rien perdu de leur importance à l'époque de la globalisation. Oublions une bonne fois les penchants exotiques de l'anthropologie (qui ne sont plus, bien heureusement, au centre de la discipline, même s'ils n'ont pas disparu), et les contextes de proximité d'antan, souvent dits « ethniques », composés de groupes de chasseurs cueilleurs, de sociétés villageoises, de structures claniques. Ne considérons que les contextes de proximité modernes, en Afrique comme en Europe, qui certes peuvent être aussi villageois ou familiaux, mais qui sont plus souvent urbains, professionnels, organisationnels, syndicaux, associatifs, ludiques, criminels, voire virtuels. Au-delà des nombreux chercheurs à travers le monde qui les ont investigués, on peut noter à leur sujet une convergence étonnante dans le paysage des sciences sociales entre deux courants très distincts tant d'un point de vue académique qu'en ce qui concerne leurs terrains respectifs, tous deux nés dans les années 1970-1980 mais encore actifs aujourd'hui (voir le dialogue entre Friedberg, 2022 et Olivier de Sardan, 2022).

D'un côté, la sociologie française des organisations (Crozier & Friedberg, 1977) s'est focalisée sur les relations de pouvoir propres aux contextes de proximité professionnels, sur la maîtrise que certains acteurs ont plus que les autres des zones d'incertitude, sur comment dans les bureaux se nouent alliances et compromis. Une voie proche a d'ailleurs été parfois suivie, toujours en France, par la sociologie des professions (Raynaud, 1989) ou la sociologie des sciences (Callon, 1986 et Latour, 2004).

De l'autre côté, l'anthropologie euro-africaine du développement⁷ s'est penchée sur les dérives des projets de développement lorsqu'ils sont confrontés aux réalités africaines locales (Olivier de Sardan, 1995), elle s'est focalisée sur les « arènes locales » et les groupes stratégiques qui entrent en interaction (Elwert & Bierschenk, 1988). Elle s'est peu à peu élargie aux mises en œuvre des politiques et actions publiques en Afrique (Lavigne Delville & Ayimpam, 2017) et souligné les régularités informelles ou les normes pratiques qui ont cours dans les dispensaires, les collèges, les tribunaux ou les commissariats.

Mais les deux démarches convergent dans une même attention empirique portées aux logiques sociales qui s'entremêlent dans des contextes pragmatiques.

6. Conclusion. Des montées en généralités progressives

Toutefois, la sociologie des organisations et la socio-anthropologie de l'ingénierie sociale sont toutes deux également concernées par les montées en généralité, lesquelles sont des composantes incontournables des sciences sociales, qui obligent à sortir d'un contexte pragmatique particulier.

En effet, toute montée en généralité implique nécessairement une certaine décontextualisation (par rapport aux contextes de proximité) et un changement d'échelle (autrement dit de « contexte » dans le sens formaliste du terme). Mais cette décontextualisation peut être plus ou moins progressive et contrôlée. Contrairement aux spectaculaires sauts interprétatifs à hauts risques évoqués plus haut, notre choix est de privilégier les comparatismes rigoureux, prudents,

⁷ Voir le *Bulletin de l'APAD* et la revue *Anthropologie et développement* qui lui a succédé.

et donc peu spectaculaires, fondés sur l'analyse de contextes pragmatiques proches, ayant un « air de famille », où les acteurs concernés ont des comportements relativement similaires. Par exemple, des chercheurs du LASDEL ont étudié depuis vingt ans le fonctionnement de maternités au Niger. Après avoir analysé les pratiques routinières des sages-femmes dans quelques maternités, il a été possible de repérer des constantes, des écarts convergents aux protocoles officiels. Le concept de « normes pratiques » est issu de ces observations : les sages-femmes des maternités étudiées s'écartent souvent des comportements prescrits par le ministère de la Santé et par les multiples programmes internationaux mise en œuvre au Niger (et ailleurs) par des partenaires internationaux, mais elles ne s'en écartent pas de façon aléatoire. Tout se passe comme si elles suivaient d'autres normes, latentes, qui régulent informellement les routines d'une maternité « dans la vraie vie » : des « normes pratiques ». Nous avons ensuite retrouvé les mêmes normes pratiques à l'œuvre dans de nombreuses autres maternités un peu partout au Niger, quasiment sans exception (Diarra, 2015). On peut donc parler d'une « culture professionnelle » des sages-femmes au Niger, si on entend par culture professionnelle une combinaison de normes officielles et de normes pratiques empiriquement attestée (Olivier de Sardan, 2021 : 341-342). L'énoncé « culture professionnelle des sages-femmes au Niger » est une généralisation décrochée de tel ou tel contexte pragmatique particulier, elle englobe de multiples contextes pragmatiques, mais elle se retrouve dans chacun d'eux, et garde donc une validité empirique robuste. On peut sur cette base continuer le processus de montée en généralité contrôlée, en comparant la culture professionnelle des sages-femmes au Niger avec celles qui ont cours au Burkina Faso ou au Bénin, qui semblent assez semblables. On peut même aller encore plus loin et s'interroger sur les rapprochements ou contrastes possibles avec des maternités espagnoles ou françaises.

Procéder à des comparaisons raisonnées, construire des typologies, mettre en évidence des processus de longue portée, formuler des interprétations théoriques : toutes ces opérations font partie du cahier des charges des sciences sociales, et toutes supposent de sortir de la seule description d'un contexte pragmatique, autrement de quitter la zone de sécurité de l'enquête empirique contextualisée, et d'accepter un certain degré de décontextualisation. Un des défis majeurs de notre métier consiste donc à sortir des contextes (pragmatiques) sans pour autant les perdre de vue.

Références bibliographiques

- CALLON, M., 1986, « Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », *L'Année Sociologique* 36, 169-208.
- CHAPOULIÉ, J.M., 2001, *La tradition sociologique de Chicago*, Paris : Seuil.
- CLASTRES, P., 1978, *La société contre l'État*, Paris, Éditions de Minuit.
- CROZIER, M. et FRIEDBERG, E., 1977, *L'acteur et le système*, Paris, Seuil.
- DARRÉ, J.P., 1986, « La production de connaissances dans les groupes locaux d'agriculteurs », *Agriscopie* 7, 24-36
- DIARRA, A., 2015, « Être sage-femme au Niger. Les pratiques quotidiennes d'un métier controversé », *Études et Travaux du LASDEL* 121.
- ELWERT, G., & BIERSCHENK, T., 1988, « Development aid as an intervention in dynamic systems. An introduction », *Sociologia Ruralis* 28(2-3), 99-112 ;

- FRIEDBERG, E., 2022, « L'aide au développement et conseils en management : des impasses identiques ? Commentaire de Erhard Friedberg », *Revue Internationale des Études du Développement* 248, 245-247.
- GIDDENS, A., 1987, *Social theory and modern sociology*, Stanford, Stanford University Press.
- GINZBURG, C., 1981, « La micro-histoire », *Le Débat* 17, 133-136.
- GOFFMAN, E., 1991, *Les cadres de l'expérience*, Paris, Éditions de Minuit.
- HIBOU, B., 2012, *La bureaucratisation du monde à l'ère néo-libérale*, Paris, La Découverte.
- KATZ, E. et LAZARFELD, F., 1955, *Personal influence. The part played by people in the flow of communications*, New-York, The Free Press.
- LAHIRE, B., 1996, « La variation des contextes en sciences sociales. Remarques épistémologiques », *Annales* 51 (2), 381-407.
- LATOUR, B., 1989, *La science en action*, Paris : La Découverte.
- LATOUR, B., 2004, *La fabrique du droit. Une ethnographie du Conseil d'État*, Paris, La Découverte.
- LAVIGNE DELVILLE, P. et AYIMPAM, S., 2019, « L'action publique en Afrique, entre normes pratiques, dynamiques politiques et influences externes », *Anthropologie et Développement* 48-49, 25-42.
- LEMIEUX, C., 2018, *La sociologie pragmatique*, Paris, La Découverte.
- LEVI, G., 1991, « On micro-history », dans BURKE P., (Éd.), *New perspectives on historical writings*, Cambridge, Cambridge University Press.
- LONG, N., 1992, « From paradigm lost to paradigm regained? The case for an actor-oriented sociology of development », dans LONG N., et LONG A. (Éds.), *Battlefields of knowledge. The interlocking of theory and practice in social research and development*, London, Routledge.
- OLIVIER DE SARDAN, J.P., 1995, *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, Karthala.
- OLIVIER DE SARDAN, J.P., 2008, *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain La Neuve, Academia-Bruylant.
- OLIVIER DE SARDAN, J.P., 2021, *La revanche des contextes. Des mésaventures de l'ingénierie sociale, en Afrique et au-delà*, Paris, Karthala.
- OLIVIER DE SARDAN, J.P., 2022, « L'aide au développement et conseils en management : des impasses identiques ? Réponse de J.P. Olivier de Sardan à Erhard Friedberg », *Revue Internationale des Etudes du Développement* 248, 247-249.
- PASSERON, J.C., 2006, *Le raisonnement sociologique. Un espace non-poppérien de l'argumentation*, Paris, Albin Michel.
- REYNAUD, J.D., 1989, *Les règles du jeu. L'action collective et la régulation sociale*, Paris, Armand Colin.
- SEN, A., 2000, *Development as freedom*, Anchor Books.
- SENNETT, R., 2009, « Nouveau capitalisme et expertise quotidienne », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 126, 13-20.
- SINTOMER, Y., 2008, « Du savoir d'usage au métier de citoyen », *Raisons politiques* 31, 115-133.

